

Déposer une liste UNSA aux élections CSE de mon entreprise :



C'est simple et efficace pour les salarié-e-s...



1 je me renseigne des dates des prochaines élections

En contactant le service des ressources humaines de votre entreprise, vous pouvez connaître le calendrier électoral prévu dans votre entreprise. Récupérez aussi le protocole d'accord préélectoral qui vous indiquera les modalités pratiques du scrutin ainsi que le format des listes à déposer et les règles de parité à respecter.

2 je présente le projet de l'UNSA à mes collègues

Et si vous présentiez l'UNSA à vos collègues ! C'est évidemment nécessaire pour que des femmes et des hommes vous rejoignent dans votre projet de faire une liste UNSA. Pour vous aider, vous retrouvez en téléchargement sur le site www.unsa.org des documents, des films qui présentent la démarche syndicale originale de notre syndicalisme autonome.

3 je me fais mandater par l'UNSA pour déposer une liste

À l'UNSA, l'ensemble des conventions collectives sont réparties entre nos fédérations professionnelles. En fonction de mon numéro de CCN que je retrouve sur ma feuille de paye, je contacte la fédération de l'UNSA compétente pour obtenir un mandat. Si j'ai un doute ou que je ne sais comment faire, j'envoie un mail à developpement@unsa.org

4 je mène campagne pour devenir représentatif dans l'entreprise

Ce sont les voix obtenues au 1^{er} tour des élections CSE (indépendamment que le quorum soit atteint ou pas) qui comptent pour déterminer la représentativité dans l'entreprise. Dans cet objectif, je fais campagne et si j'ai besoin d'aide, je peux solliciter l'assistance de l'UNSA (unsassistance@unsa.org). Pour pouvoir désigner un délégué syndical, il faut que la liste obtienne plus de 10% des voix.

Comment créer une section syndicale UNSA dans son entreprise ?

En France, le syndicalisme n'est pas présent dans toutes les entreprises. Bon nombre d'entreprises, notamment petites et moyennes sont dépourvues d'élus du personnel pourtant prévus par la loi mais qui n'existent pas, faute de candidats et donc de listes syndicales. Dans toutes les entreprises, les employeurs doivent organiser des élections afin d'avoir ces interlocuteurs indispensables que sont les syndicats mais dans des centaines d'entreprises, cela se termine par un procès-verbal de carence car personne ne se présente. L'UNSA ne se résout pas à cette situation surtout que la loi du 20 août 2008 a largement facilité et simplifié la création de sections syndicales et le dépôt de listes syndicales.

Il suffit d'être 2 pour créer une section syndicale en quelques minutes. Deux salariés au minimum envoient leur adhésion à la fédération de l'UNSA de leur secteur professionnel. La fédération ou le syndicat UNSA procède alors à la nomination du responsable de la section syndicale par un courrier à la direction de l'entreprise et le tour est joué. La section syndicale UNSA est dûment constituée. En cas de difficulté, contactez nous developpement@unsa.org.

**Pour être autonome, efficace, responsable,
présentez une liste UNSA dans votre entreprise !**

